

## DEVANT L'IMMOBILISME DE SON ADMINISTRATION SPIP 54 TOUJOURS MOBILISE !

Depuis 4 mois, les personnels de la filière insertion et probation sont mobilisés massivement et revendiquent la reconnaissance pleine et entière des missions d'insertion et de probation au sein de l'administration pénitentiaire, tant du point de *vue indiciaire et indemnitaire* que de celui du *recrutement et d'une formation de qualité*.

**Les personnels du SPIP 54 syndiqués et non syndiqués, de nouveau réunis en AG le 9/06/2016 ont décidé de poursuivre le mouvement :**

Face à la surdité du Garde des sceaux et de l'Administration Pénitentiaire, ils décident de poursuivre l'action engagée et continuent à porter les revendications de l'intersyndicale :

- ✓ **L'évolution statutaire et indemnitaire de la filière insertion et probation** depuis 2010 alors même que tous les autres corps de l'administration pénitentiaire ont fait l'objet de considérations en ce sens, la Direction de l'Administration Pénitentiaire excluant notre filière sciemment
- ✓ **La fin de l'inégalité de traitement dont sont victimes les ASS** ayant intégré le corps des CPIP sur le calcul de leurs droits à la retraite
- ✓ **Améliorer les conditions matérielles et en terme de ressources humaines dégradées** affectant le SPIP de la Meurthe et Moselle
- ✓ **Acter la fin du système de la pré-affectation** des CPIP stagiaires

**RECONDUCTION SEMAINE SPIP MORT DU 13 au 19 JUIN pour le SPIP 54 :**



- **Boycott** de toutes les réunions et commissions
- **CAP muette** en cas de réquisition
- **Rassemblement** devant le CP Maxéville le **16 Juin**
- **Annulation des convocations**, accueil à minima
- **Pas d'entretiens**, sauf urgence et arrivants
- **Refus des POP** de week-end
- **Communiqués à la presse**, aux partenaires
- **Séances de distribution de tracts** dans les lieux publics
- **Semaine SPIP mort reconductible** si pas d'avancée

**PROCHAINE AG LE 20/06/16 au CP Maxéville à 12 h 20**

L'administration pénitentiaire nous muselle et veut nous faire porter la responsabilité du travail mal fait.

Quand assumera-t-elle sa responsabilité par rapport à nos conditions de travail ?

**Vous nous avez poussés à la rue, nous ne la quitterons plus !  
Sans moyens, ni revalorisation, c'est toute une profession qui se meurt !**

**MOBILISES, DETERMINES, ON NE LACHE RIEN !**